



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

**Le mardi 4 juillet à 20 heures  
dans la Salle du conseil**

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- 1- Réfection de la route de la Guignaudière
- 2- Réfection du chemin du Gué
- 3- Sécurisation du chemin du Gué
- 4- Réfection de la rue Porte du Marais
- 5- Réfection de la Route des Cabanes
- 6- Taux de promotion pour les avancements de grade
- 7- Personnel : création d'emploi d'agent d'accueil sur le grade d'adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe
- 8- Personnel : création d'emploi d'agent technique sur le grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe
- 9- Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet
- 10- Demande de subvention pour le concert du 14 juillet

Le Maire, Richard PAILLOUX